

## **Brevet de Technicien Supérieur Agricole - Agronomie Culture Durable**

### **Public :**

Apprenant souhaitant développer ses compétences dans le suivi de cultures, le conseil, la maîtrise des productions végétales et dans les concepts d'expérimentation végétale et d'agroécologie.

### **Objectifs visés :**

Etre capable de :

- concevoir un système de culture multiperformant,
- conduire des productions au sein d'un système de culture,
- organiser l'activité de productions,
- conduire des expérimentations,
- accompagner le changement socio-technique.

### **Conditions d'admission, pré requis :**

- Avoir un diplôme de niveau 4.
- Etre âgé de 30 ans révolus (pas de limite d'âge pour les personnes RQTH) à la signature.
- Avoir le projet de signer un contrat d'apprentissage.

### **Modalités d'accès :**

Procédure parcours sup et inscription en centre.

### **Délais d'accès :**

Nous consulter, selon calendrier d'alternance.

### **Durée de l'action et modalités d'alternance :**

Pour un cycle complet en apprentissage, hors VAA, formation en 2 ans avec un maximum de 1350 heures de formation. 20 semaines par an en centre.

### **Modalités et moyens pédagogiques :**

Une formation basée sur des pratiques professionnelles : assurée par des formateurs techniques (pour la plupart doubles actifs) ainsi que des professionnels de la branche (apport théorique, étude de cas, etc.).

### Un accompagnement personnalisé :

- individualisation des parcours (selon test de positionnement, VAA, VAE),
- accompagnement de chaque apprenti par le formateur référent de la formation,
- autoformation, formation en distanciel,
- accompagnement possible par un formateur référent des personnes en situation de

handicap et/ou en difficulté.

Des locaux adaptés :

- plateaux techniques : un atelier mécanique, une exploitation agricole en grandes cultures de 95 hectares, un rucher, un plateau de conduite d'engins, un simulateur de conduite TENSTAR,
- Centre de Documentation et d'Information,
- Centre De Ressources,
- salles informatiques,
- accès PMR.

**Contenu de la formation :**

- M1 : S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui.
- M2 : Construire son projet personnel et professionnel.
- M3 : Communiquer dans des situations et des contextes variés.
- M4 : Conduire des productions au sein d'un système de culture.
- M5 : Conduire des expérimentations.
- M6 : Organiser l'activité de production.
- M7 : Concevoir un système de culture multi performant.
- M8 : Accompagner le changement technique.

**Dispositif d'évaluation de l'action :**

L'examen comporte des CCF ainsi que 3 épreuves terminales correspondant respectivement à 50% de l'évaluation.

**Validation du diplôme :**

Le diplôme est validé si la moyenne est supérieure ou égale à 10.

Les acquis scolaires et professionnels des candidats peuvent être validés à l'entrée en formation. Des stages peuvent être demandés si l'entreprise ne permet pas de travailler toutes les capacités.

**Tarifs / Financements :**

Formation gratuite par apprentissage.

Prise en charge par les OPCO.

**Rémunération :**

L'apprenti perçoit une rémunération correspondant à un pourcentage du SMIC selon son âge.  
Nous consulter.

**Débouchés :**

Agriculteur, chef d'exploitation agricole, chef de chantier de travaux agricole, chef de culture céréalière, conducteur de travaux en ETA, céréalier, cultivateur, technicien d'agriculture, technicien d'expérimentation, technicien de sélection, technicien conseil, animateur agricole...

**Poursuite de formation possible :**

Licence Professionnelle. Ecole d'ingénieur agricole. Différents Certificats de Spécialisation en rapport avec le domaine d'expertise, Certibiocide.

**Contact :**

Elodie CRAYE, coordonnatrice de la formation : [elodie.craye@educagri.fr](mailto:elodie.craye@educagri.fr)

Secrétariat : [audrey.descelles@educagri.fr](mailto:audrey.descelles@educagri.fr) – tel : 03 21 60 73 17

**Renseignements pratiques :**

- Restauration.
- Possibilité d'hébergement en internat.
- Lignes de bus, gare SNCF.

**Taux de réussite aux examens de la session précédente :**

84,6% de réussite pour la session 2024 sur le BTS APV.

**Taux d'insertion professionnelle de la session précédente :**

100% sur la session sortante en 2024.

**Taux de satisfaction de la session précédente :**

83.3% sur le BTS APV.

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36936/>

Échéance le 31-08-2027

Certificateur : ministère de l'agriculture